



VENTE CNP : nouvelle phase

Amicale des Résidents (CNL)
du Groupe Lauzin-Atlas-Rébéal

► Commission Départementale de Conciliation du 3 octobre :

L'Amicale a demandé le respect des dispositions protectrices de l'Accord Collectif. Une médiation est intervenue ; tout manquement pourra relancer la procédure,

► Communication à l'Amicale des documents prévus par l'Accord Collectif :

Livret-Locataire + Audit Technique + État de Conservation nous ont finalement été adressés, et ont motivé les commentaires indiqués ci-après,

► Rencontre du 21 novembre au cabinet de l'Avocat de CNP / Gérer :

a) l'Amicale fait part de sa lecture critique des documents qui exposent l'état de dégradation de la résidence, mais omettent des aspects et minimisent les travaux

b) l'Amicale demande que le prix de vente, fixé avant l'expertise, tienne compte des travaux prévisibles, et qu'il y ait une décote complémentaire selon l'ancienneté

c) l'Amicale rappelle sa demande d'une pérennité de l'occupation à titre locatif pour les personnes qui n'achèteront pas leur appartement : renouvellement du bail !

► RÉUNION D'INFORMATION DES LOCATAIRES ET MÉTRAGES : cette phase est liée aux réponses apportées à ces questions. Pour la préparer avec les locataires CNP :

INFORMATION-DÉBAT : MERCREDI 11 DANS LE HALL 8 All. L. LABÉ - RDC - 20 h 30.